

1. PAYS : ZAIRE                      2. DATE : 6 novembre 1994                      3. NUMERO DE REFERENCE  
(à remplir par le responsable  
de la base de données)

4. NOM ET ADRESSE DU COMPILATEUR :

Comité Interministériel de Coordination (C.I.C.)  
Secrétariat Général à l'Environnement et  
Conservation de la Nature  
B.P. 12.348 / KINSHASA I  
ZAIRE  
Téléphone : 243-12-33.250 et 33.251  
FAX n° 001-212-376-9355

5. NOM DE LA ZONE HUMIDE :

Zones humides du Parc National des Virunga

6. DATE DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE RAMSAR :

Le 15 septembre 1994

7. COORDONNEES GEOGRAPHIQUES :

- 1° de latitude Sud à 1° de latitude Nord.
- Entre 29 et 30° de longitude Est.

8. SITUATION GENERALE : (par exemple : région administrative et grande ville la plus proche)

Les zones humides du Parc National des Virunga sont situées dans la Région administrative du Nord-Kivu. Ce parc qui s'étend sur les zones de Masisi, Rutshuru, Lubero, Goma et Beni est situé près de la ville de Goma, Chef-Lieu de la Région du Nord-Kivu.

9. SUPERFICIE : (hectares)

800.000 hectares.

10. TYPE DE ZONE HUMIDE : (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux)

///

11. ALTITUDE : (Moyenne et/ou maximale et minimale)

Le Parc National des Virunga comprend une extraordinaire variété d'habitats dont l'altitude varie de 700 m à 5.119 m (Mont Ruwenzori) et de 907 m au niveau du Lac Idi Amin.

12. DESCRIPTION : (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

Les différences d'altitude entraînent de fortes variations de température, de la pluviosité et du degré hygrométrique de l'air entre les diverses régions du parc. Le parc est situé dans le grand graben africain.

13. TRAITs PHYSIQUES : (par exemple : géologie, géomorphologie, origine-naturelle ou artificielle, hydrologie, type de sol, qualité de l'eau, profondeur de l'eau, permanence de l'eau, fluctuation du niveau d'eau, amplitude des marées, bassins versants, régions d'aval, climat)

Le Parc National des Virunga est entièrement situé dans le fossé tectonique centrafricain, "le graben africain".

Les volcans Virunga sont d'origine récente et le volcanisme persiste encore. Les deux grands lacs du parc appartiennent à des systèmes hydrographiques différents, bien qu'ils soient situés dans le même fossé tectonique. Le lac Kivu fait partie du bassin hydrographique du Zaïre, tandis que le lac Amin est relié au système nilotique par son exutoire, la rivière Semliki.

Les différences d'altitudes du Parc entraînent naturellement de fortes variations de température, de la pluviosité et du degré hygrométrique de l'air entre les diverses régions qu'il englobe.

On trouve dans le Parc National des Virunga les endroits de pluviosité minimum et maximum de l'ensemble du Zaïre, et cela, à des distances de moins de 75 km. Alors que la pluviosité d'Ishango n'atteint pas, certaines années, 500 mm, on peut noter des précipitations de plus de 3.000 mm sur les flancs du Ruwenzori, vers 3.000 m d'altitude.

14. CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES : (principaux types d'habitats et de végétation)

La végétation du Parc National des Virunga est caractérisée par une grande variété résultant de la diversité des niveaux. Le parc est, dans sa majeure partie, situé dans la région phytogéographique soudano-zambézienne. Il renferme une multiplicité des biocénoses. Sa diversité est unique au monde. Il est situé à la limite de plusieurs zones géographiques et contribue à la protection d'espèces de forêt ombrophile et de steppe orientale.

Situé de deux côtés de l'Equateur, il renferme la plupart des biotopes tropicaux et les facteurs biotiques y présentent une extraordinaire variété. Pluviosité, température, sols et végétaux y sont d'une diversité extrême.

Ce parc abrite également des biocénoses dont l'existence est liée à celle de milieux très spéciaux, tels que les laves, les eaux thermales, les gaz toxiques.

Le long des rivières du parc s'observent certaines des plus importantes concentrations de mammifères sauvages de l'Afrique et même de la planète.

Le Parc National des Virunga constitue un des rares endroits où le Gorille de montagne peut être étudié dans son biotope naturel.

15. REGIME FONCIER ET PROPRIETE :

(a) du site

Domaine public.

(b) des zones environnantes

Domaine public.

16. MESURES DE CONSERVATION EN VIGUEUR : (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées, y compris d'éventuelles modifications des limites, pratiques de gestion existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

Le Parc National des Virunga, créé par décret du 21 avril 1925, est une réserve naturelle intégrale. Actuellement, ce parc est soumis à la législation définie dans l'ordonnance-loi n° 69-041 du 22 août 1969 relative à la conservation de la nature au Zaïre.

Un plan de gestion de ce parc est actuellement en préparation.

17. MESURES DE CONSERVATION PROPOSEES MAIS NON ENCORE APPLIQUEES : (par exemple plan de gestion en préparation, proposition officielle de création d'une aire protégée)

Ce parc sera géré selon le modèle des réserves de la biosphère de manière à impliquer les populations riveraines dans sa protection.

18. MODES ACTUELS D'OCCUPATION DES SOLS ; PRINCIPALES ACTIVITES HUMAINES :

(a) sur le site

- Pêche dans le lac Idi Amin, en dehors de la réserve naturelle.

- Chasse.

- Cultures vivrières et agroforesterie (recherche du bois de feu).

(b) aux alentours/dans le bassin versant

19. PERTURBATIONS ET MENACES, Y COMPRIS CHANGEMENTS DANS LES MODES D'OCCUPATION DES SOLS, ET PRINCIPAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT : (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

- Forte pression démographique exercée en périphérie du parc pour la recherche du bois de chauffage.

- L'afflux des réfugiés rwandais aux alentours du parc peut avoir des effets néfastes sur sa protection.

- Développement incontrôlé des pêcheries qui s'y trouvent enclavées.

Perpectives des nouvelles formes de pression sur le site : Menaces technologiques

## Projets de développement à installer :

- Construction d'un ou de plusieurs barrages sur la Haute-Rwindi ou la Haute-Rutshuru.
- Pollution de la Haute-Rwindi par des usines.
- Etablissement d'une ligne à haute tension venant de Bukavu (Ruzizi) et rejoignant le Nord du lac Beni, via Goma-Rutshuru-Kibirizi, avec des bretelles vers Rwindi et aussi vers les mines de Lueshe. Cette ligne à haute tension signifierait un grand nombre de polygones à proximité du parc et parfois dans celui-ci.

### 20. VALEURS HYDROLOGIQUES ET PHYSIQUES : (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière, etc...)

- Purification de l'air.
- Zone de nourrissage et d'hivernage pour les oiseaux migrateurs.
- Production des poissons.
- Agroforesterie.

### 21. VALEURS SOCIALES ET CULTURELLES : (par exemple : production de poisson, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

- Recherches ornithologiques, primatologiques, anthropologiques et archéologiques entreprises à Ishango, dans le Parc National des Virunga, par la Société Zoologique de Francfort qui témoigne la première civilisation bien connue en Afrique Centrale et au Zaïre.
- Ressources importantes des poissons pour les pêcheurs de la Coopérative de Vitshumbi.
- Construction, dans un futur proche, d'un musée d'histoire naturelle à la Rwindi.
- Deux sites aux bords de la rivière Semliki et du lac Rutanzige-Senga 5 et Kanyatsi 2 ont fourni des outils de pierre qui sont les plus anciens du monde.

### 22. FAUNE REMARQUABLE : (par exemple : espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique - fournir les données numériques si elles existent)

Les grands mammifères se caractérisent par leur diversité, l'importance de leur biomasse, dans le cas de certaines espèces, et leur statut d'espèce menacée ou en voie de disparition. Parmi les espèces menacées, il faut citer le chimpanzé (*Pan troglodytes schweinfurthii*), le léopard (*Panthera pardus linnaeus*) et l'okapi (*Okapia johnstoni*) qui est une espèce endémique au Zaïre.

**23. FLORE REMARQUABLE :** (par exemple : espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

Les biotopes humides, tels que :

- les marais à papyrus ;
- les marais à phragmites ;
- les mares et étangs ;
- les milieux aquatiques ou de transition comprenant les prairies à craterostigma et les savanes à sporobolus et le milieu amphibie.

Les habitats d'altitude comprenant :

- l'étage des bambous ;
- l'étage des bruyères arborescentes ;
- l'étage alpin.

**24. RECHERCHE ET EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES :** (par exemple : projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

- Ecoéthologie du gorille de montagne dans le Parc National des Virunga (Projet de la Société Zoologique de Francfort).
- Ecoéthologie du chimpzé dans le Parc National des Virunga (Projet WWF).
- Une station de recherche scientifique fonctionne à l'intérieur du parc, à Lulimbi.
- Les recherches portent actuellement sur le comportement, la reproduction des animaux et sur les types de végétation rencontrés dans le parc.

**25. EDUCATION ET INFORMATION :** (par exemple : centre d'accueil des visiteurs, nations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

- Un programme d'éducation a été mis en place avec la collaboration du WWF pour sensibiliser les populations riveraines à la protection du parc par la projection des films et diapositives et le renforcement de la collaboration avec les autorités coutumières et la population voisine des réserves naturelles.
- Publication des revues de vulgarisation PANDA et LEOPARD.
- Organisation des visites scolaires, conférences dans des écoles et villages environnants du parc, sensibilisation de la population par la voie des médias (radiodiffusion, télévision, séminaires, 60ème Anniversaire du Parc National des Virunga).

26. RECREATION ET TOURISME : (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme, indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

- Zone de détente et tourisme.
- Tourisme de masse.
- Existence d'infrastructures touristiques.

27. ORGANISME DE GESTION : (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN)  
13, Avenue des Cliniques  
B.P. 868 / KINSHASA-GOMBE  
ZAIRE  
Téléphone 243-12-31.401.

28. JURIDICTION : (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, etc...)

a) Territoriale :

Région du Nord-Kivu

b) Fonctionnelle :

Ministère de l'Environnement, Conservation  
de la Nature et Tourisme  
B.P. 12.348 / KINSHASA I  
ZAIRE.

29. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

- Observation des habitats et de la faune après soixante ans de conservation, par Jacques VERSCHUREN, Fascicule n° 26, Bruxelles, 1986.
- Relation entre la faune principalement les vertébrés supérieurs, et les eaux thermales, par Jacques VERSCHUREN, Fascicule n° 27, Bruxelles, 1986
- Actes du séminaire-atelier sous régional de formation et de recyclage des Conservateurs des Parcs Nationaux et des Aires Protégées, MECNT-IZCN-UNESCO-MAB, Zaïre. 1990.
- Problèmes d'écologie au Parc National des Virunga par MANKOTO-ma-MBAELELE, Président Délégué Général de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature, Fascicule n° 28, Bruxelles, 1989.
- Habitats et grande faune : Evolution et situation récente, par Jacques VERSCHUREN, Fascicule n° 29 (deuxième série), Bruxelles, 1993.
- Problématique des zones humides du Zaïre dans le contexte de la Convention de Ramsar, par KASULU SEYA MAKONGA. Kinshasa, 1994.

30. RAISONS DE L'INSCRIPTION : (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

- Zone humide qui constitue un bon exemple tout à fait représentatif de la région biogéographique.
- Elle abrite plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.
- Elle abrite aussi un ensemble d'animaux rares, vulnérables et en voie de disparition.

31. CARTE DU SITE : (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25.000 ou de 1:50.000)